

8 Société et Culture

Après l'interpellation des femmes commerçantes de l'ancienne gare routièrè
Le pasteur Geoges Bruno Ngoussi sollicite le pardon des autorités

COE

Libreville/Gabon

Le président de l'église internationale Nazareth s'est rendu au commissariat de police de Nkembo, en vue de s'entretenir avec les représentants de la force publique, au sujet des commerçantes interpellées, qui avaient manifesté nues à l'ancienne gare routièrè.

APRÈS avoir donné sa vision pour le Gabon, point focal de sa rencontre, jeudi dernier avec les médias et les hommes d'église, Georges Bruno Ngoussi, pasteur principal de l'église internationale Nazareth, est revenu sur son attachement aux valeurs patriotiques.

En effet, pour lui, les Gabonais doivent faire preuve de solidarité. Pour cela, il n'est pas question que les hommes d'église soient cantonnés, comme il le constate malheureusement, au seul rôle d'observateurs des événements qui se passent dans notre pays, notamment aux plans social, économique et politique.

Revenant sur l'interpellation des commerçantes de l'ancienne gare routièrè, le pasteur Ngoussi a relevé le «respect que les autorités auraient dû avoir dans le traitement de cette altercation». Estimant que «ces femmes sont, pour la plupart, nos mamans qui vivent de leur activité commerciale. Le fait qu'elles se soient dévêtues, est malheureusement le seul moyen qu'elles ont trouvé pour exprimer leur ras-le-bol. Mais au lieu de les comprendre, nous les avons soumises à un traite-



Le révérend pasteur Georges Bruno Ngoussi lors de son point-presse...

Photo : Cadette Ondo Eyi

ment disgracieux», a-t-il déploré, pour le condamner. C'est dans ce cadre qu'il a rendu une visite surprise au commissariat de police de Nkembo, dans le deuxième arrondissement de la commune de Libreville. Une descente pour le moins inopinée qui a surpris les enquêteurs. Lesquels ont, malgré tout, reçu cette personnalité ecclésiastique et les nombreux pasteurs qui l'accompagnaient.

Après plus d'une heure et demie d'entretien avec les autorités du commissariat de police de Nkembo, le pasteur Ngoussi a été autorisé à s'entretenir brièvement avec les commerçantes interpellées.

«J'ai invité les autorités à comprendre les motivations de ces dames. Je reste persuadé qu'elles ne voulaient certainement pas en arriver là. Mais l'excès de colère mal contenu peut déboucher sur ce qui a été vécu», a justifié l'homme d'église. C'est pourquoi il a demandé aux autorités de pardonner aux intéressées.



...et au sortir de sa visite surprise au commissariat de police de Nkembo.

Photo : Cadette Ondo Eyi



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux Commission ad hoc des marchés

Appel d'offres international ouvert n°16 /BEAC/DGE-DIPG/AOIO/Bien/2015 pour la fourniture de quatre groupes électrogènes

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, des groupes électrogènes pour quatre Centres. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres international ouvert, les entreprises intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Ledit appel d'offres est subdivisé en quatre (04) lots indépendants ainsi qu'il suit :

- **lot 1 : Fourniture d'un groupe électrogène de marque SDMO ou similaire, de puissance apparente 800 KVA, à la Direction Nationale de N'Djaména;**
- **lot 2 : Fourniture d'un groupe électrogène de marque SDMO similaire, de puissance apparente 800 KVA, à la Direction Nationale de Brazzaville**
- **lot 3 : Fourniture d'un groupe électrogène marque CUMMINS type C550 D5E ou similaire, de puissance apparente 550 KVA, à l'Agence BEAC de Garoua ;**
- **lot 4 : Fourniture d'un groupe électrogène à l'Agence BEAC de Abéché, marque PRAMAC ou similaire, puissance apparente 225 KVA.**

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'informations à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Secrétariat Général – DOAAR-CGAM, 14^{ème} étage, porte 14.12
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (237) 222 23 40 30 ; (237) 222 23 40 60 poste 5431 / 5412
☎ : (237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA soit 305 (trois cent cinq) EUROS pour une soumission.

Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessus. Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et équivalente à 3% du montant de l'offre dans une monnaie librement convertible, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 12 novembre 2015 à 12 heures précises**.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
736 Avenue Monseigneur Vogt
✉ : BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées. Celles reçues dans le délai seront ouvertes en une étape, en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Les soumissions seront ouvertes, le **jeudi 12 novembre 2015 à 13 heures précises**, aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé./-

Yaoundé, le 16 septembre 2015
Le Président de la Commission ad hoc,

